# 

* Date : 17-11-2003
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2003731879
* Author :

Tribunal de premiere instance de Liège
L'an 2003, le 7 novembre, au greffe du tribunal de première instance de Liège, a comparu :
Joris, Nathalie, employée, née à Verviers le 13 octobre 1968, domiciliée le Chaffour 3/A, à 4190 Xhoris, porteuse d'une procuration sous seing privé qui restera annexée au présent acte pour et au nom de Michel, Cécile, née à Plainevaux le 21 août 1956, domiciliée rue de la Chapelle 9, à 4340 Villers-l'Evêque, agissant comme mère et tutrice légale de sa fille mineure d'âge :
Classe, Vanessa, née à Oupeye le 28 décembre 1985, domiciliée avec sa mère;
et à ce, autorisée, par ordonnance de M. le juge de paix du canton de Grâce-Hollogne, en date du 30 octobre 2003, ordonnance qui est produite en copie et qui restera annexée au présent acte,
laquelle comparante a déclaré ès qualitès accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de Lejeune, Alice Marguerite Marie Joseph, née à Cherain le 27 juin 1920, de son vivant domiciliée à Liège, quai de Rome 65/5, et décédée le 27 février 2002 à Saint-Nicolas.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, la comparante déclare faire élection de domicile en l'étude de Me Labé, Philippe, notaire, de résidence rue Hemricourt 25, à 4000 Liège.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits par avis recommandé au domicile élu dans les trois mois de la présente insertion.
Le greffier, chef de service, (signature illisible).